

 #YouToo?

Poser la question du genre de manière inclusive

Note de recherche dans le cadre de
l'enquête *#YouToo?*

Contenu

1. Introduction.....	3
2. Questionnaires inclusifs	3
3. Les questions relatives au genre dans l'enquête	4
4. Poser la question du genre de manière inclusive : conseils.....	6

1. Introduction

Le fait de travailler sur l'égalité de genre constitue un paradoxe parce qu'il nécessite de parler des femmes et des hommes en permanence. Tout comme un régime implique de beaucoup réfléchir à la nourriture. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est également compétent en ce qui concerne l'égalité des droits des personnes transgenres. Du point de vue des droits humains, les caractéristiques physiques d'une personne importent peu, c'est son identité de genre qui prévaut. Vous êtes, pour ainsi dire, autant homme et autant femme que vous le sentez. La réalité du sexisme, cependant, est telle que vos caractéristiques physiques, la façon dont vous avez été élevé-e et la façon dont les autres vous voient, peuvent effectivement jouer un rôle important. En ce sens, il est important de poser la question du genre dans une enquête et de laisser aux répondant-e-s l'espace et la liberté de répondre comme ils-elles le souhaitent. Il faut en outre tenir compte des personnes non binaires et donc également leur laisser la possibilité de ne *pas* remplir la case.

Poser la question du genre de manière correcte et inclusive revient à jongler avec plusieurs balles en même temps. Il s'agit toujours d'un équilibre entre les intérêts. Cette note de recherche explique ces intérêts, aborde les questions relatives au genre issues de l'enquête et donne quelques conseils sur la meilleure façon de poser la question du genre de manière inclusive.

2. Questionnaires inclusifs

Un bon questionnaire se doit d'être inclusif. Cela signifie que chaque répondant-e potentiel-le peut facilement y répondre. Il est donc important de poser des questions simples et univoques, tout en proposant toutes les options possibles. Trouver un équilibre entre facile et complet constitue toujours un défi. Ce dilemme joue également un rôle d'une autre manière : un questionnaire facile à remplir doit être court, mais une recherche approfondie doit être aussi complète que possible, ce qui implique justement un long questionnaire. En pratique, cela signifie généralement que seule une question peut être consacrée au genre du-de la répondant-e. Pour l'enquête #YouToo?, il a été possible de poser plusieurs questions sur le genre, ce qui a bien sûr permis de laisser plus de place à cet aspect.

De même, il est important de ne pas effrayer les gens, que ce soit d'un côté ou de l'autre du spectre. Pour l'enquête #YouToo?, il était essentiel de donner la parole à toutes les voix. Ce qui signifiait notamment tant les personnes non binaires que les personnes ayant des conceptions conservatrices à propos des différences entre les femmes et les hommes. Il n'est pas évident de trouver les bonnes formulations, qui soient acceptables pour tout le monde. Ce qui convient parfaitement à une personne peut être poser problème à une autre personne. En même temps, il est bon d'habituer les gens à une formulation politiquement correcte. En ce sens, il sera peut-être bientôt évident de voir apparaître une catégorie « autre » à côté des catégories « femme » et « homme ».

L'objectif d'une enquête consiste en définitive à collecter des données. Idéalement, il est agréable de remplir cet objectif, mais ce n'est pas un objectif en soi. En ce sens, il n'est pas déontologique de laisser les répondant-e-s formuler des réponses qui ne seront pas utilisées par la suite. En abandonnant la dichotomie classique dans la question du genre, on crée au moins une troisième catégorie dans les données. Dans une étude menée auprès des personnes transgenres, cet aspect peut sans problème être approfondi. Cependant, une étude portant sur l'ensemble de la population contiendra rarement suffisamment de répondant-e-s en dehors des options « homme » et « femme » pour les intégrer dans les analyses. La formulation des questions a beau être correcte, les données ne deviendront pour autant pas soudainement plus significatives. En d'autres termes, une formulation correcte ne produit

malheureusement pas toujours des données utilisables. Pour les études que l'Institut réalise dans le cadre de sa mission, il est presque toujours nécessaire de faire une distinction entre les femmes et les hommes dans les chiffres. Tant que la troisième catégorie restera trop petite pour des analyses quantitatives, elle ne pourra être abordée qu'en passant. Spécifiquement dans l'étude #YouToo?, il était bien entendu nécessaire de savoir si les personnes transgenres, intersexes ou non binaires sont plus souvent confrontées à des formes de discrimination et d'exclusion.

3. Les questions relatives au genre dans l'enquête

Le questionnaire comptait trois questions relatives au genre et une question sur l'appartenance à une minorité, où l'identité de genre pouvait à nouveau être cochée. Afin d'éviter à la fois le mot « sexe » et le mot « genre », la question posée était simplement : « Êtes-vous... ». Le fait que les deux termes soient parfois difficiles à comprendre est pour le moins gênant. Le sexe fait en principe référence au sexe biologique. Depuis l'entrée en vigueur de la loi relative aux personnes transgenres en 2018, le sexe juridique renvoie en réalité à l'identité de genre, à l'autodéfinition de la personne¹. Le genre en tant que concept sociologique fait référence à l'interprétation sociale donnée au sexe. Les activistes lui donnent souvent une signification plus individuelle. Pour contourner le terrain instable des définitions, tous ces termes ont été évités.

Le principe de base des questionnaires consiste normalement à pouvoir sauter certaines questions et les laisser sans réponse. Dans la pratique, ce principe ne fonctionne souvent pas avec les questionnaires en ligne, c'est pourquoi une catégorie de réponse distincte a été prévue pour permettre de ne pas répondre aux questions.

Enfin, il était possible de préciser l'option « autre ».

Êtes-vous...
<input type="radio"/> Une femme
<input type="radio"/> Un homme
<input type="radio"/> Autre
<input type="radio"/> Je préfère ne pas le dire.
Autre : _____

Les personnes transgenres peuvent se décrire comme « femme », « homme » ou « autre ». Par conséquent, une question distincte a été consacrée spécifiquement à ce sujet. La possibilité de cocher « Je ne sais pas » a été ajoutée à cette question, car il est possible que le terme soit inconnu de certain-e-s répondant-e-s. Il était aussi possible de ne pas répondre.

Vous considérez-vous comme une personne transgenre, ou comme une personne avec un passé transgenre ?
--

¹ Loi du 25 juin 2017 réformant des régimes relatifs aux personnes transgenres en ce qui concerne la mention d'une modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil et ses effets. Plus d'informations à ce sujet : <https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/transgenre/legislation>

Le terme transgenre est utilisé ici comme terme général pour désigner toutes les personnes transgenres, de genre non binaire, de genre variant, polygenres, agenres, de genre fluide, travesties ou transsexuelles.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas le dire.

L'intérêt politique pour les personnes intersexes est relativement récent. Il s'agit de personnes présentant une variation au niveau des caractéristiques sexuelles physiques. L'enquête contenait une question à ce sujet, analogue à la question sur le fait d'être transgenre.

Vous considérez-vous comme une personne intersexe, ou comme une personne avec une variation au niveau des caractéristiques sexuelles ?

Le terme intersexe est utilisé ici comme terme général pour désigner toutes les personnes ayant une variation au niveau des caractéristiques sexuelles physiques.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas le dire.

Il s'agit d'une petite minorité de personnes, tant pour les personnes transgenres que pour les personnes intersexes. Dans les recherches qui ne sont pas directement liées au sujet, les deux questions ci-dessus peuvent être moins utiles.

Enfin, le questionnaire comprenait une question sur l'appartenance à des minorités sur la base de différents critères. L'objectif de cette question était de pouvoir vérifier si la combinaison de différentes caractéristiques a un impact sur les expériences en matière de discrimination et de traitement défavorable.

Avez-vous parfois le sentiment d'appartenir à une minorité en Belgique ?

Plusieurs réponses possibles. Indiquez toutes les réponses dans lesquelles vous vous reconnaissez :

Une minorité sur base de :

- L'origine ethnoculturelle (le fait d'avoir des racines non belges)
- L'origine migratoire (le fait d'avoir déjà vécu dans un autre pays)
- La couleur de peau
- L'orientation sexuelle (le fait d'être homo, lesbienne, bisexuel-le)
- L'identité de genre ou l'expression de genre (le fait d'être transgenre)
- Un handicap ou des caractéristiques physiques
- L'état de santé
- La conviction politique
- La religion ou la croyance

- La vision de vie ou le style de vie
- Une autre minorité
- Je n'appartiens à aucune de ces minorités.

Une autre minorité : _____

4. Poser la question du genre de manière inclusive : conseils

1. Évitez les mots « sexe » et « genre » dans les questions et remplacez-les par des formulations telles que : « Êtes-vous... ».
2. Ajoutez une catégorie « autre ».
3. Donnez la possibilité de ne pas répondre à la question.
4. Dans le cadre d'une recherche sur les personnes transgenres ou intersexes, il est judicieux de consacrer plusieurs questions au genre.
5. Dans un contexte médical, le sexe biologique peut être pertinent. Dans ce cas, il convient de l'indiquer explicitement.
6. Évitez le jargon et les termes spécifiques qui ne sont connus que des activistes du genre.

Les rapports méthodologiques et les résultats des analyses de l'enquête #YouToo? sont téléchargeables sur la page suivante :

<https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/discrimination/sexisme>

Colophon

Éditeur :

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot 1, 1070 Bruxelles

T 02 233 44 00

egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be

igvm-iefh.belgium.be

Collecte des données :

M.A.S., Market Analysis & Synthesis

Brusselsesteenweg 46a

3000 Leuven

Éditeur responsable :

Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Auteure :

Hildegard Van Hove

Numéro de dépôt :
D/2021/10.043/31

Deze publicatie is eveneens beschikbaar in het Nederlands.